

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 9
Poste :
En un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et mises payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier l'arrangement
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

31 Janvier 1882.

LE NOUVEAU CABINET.

30 janvier, 4 heures du soir.

Le nouveau cabinet est définitivement
constitué comme il suit :

- Affaires étrangères et présidence du conseil. — M. de Freycinet.
Finances. — M. Léon Say.
Intérieur. — M. Goblet. — Sous-secré-
taire d'Etat, M. Develle.
Justice. — M. Humbert. — Sous-secré-
taire d'Etat, M. Varambon. — Les cultes
font partie de ce ministère.
Instruction publique. — M. Jules Ferry. —
Sous-secrétaire d'Etat, M. Casimir Périer.
Travaux publics. — M. Varroy. — Sous-
secrétaire d'Etat, M. Cuvignot.
Agriculture. — M. Mahy.
Commerce. — M. Tirard.
Marine. — L'amiral Jauréguiberry. —
Sous-secrétaire d'Etat, M. Barlet.
Les colonies font retour à la marine.
Guerre. — Le général Billot. — Sous-
secrétaire d'Etat, M. Martin-Feuillée.
Postes. — M. Cochery.

Dans la nouvelle combinaison, le minist-
ère des arts, créé par M. Gambetta, a été
supprimé.

L'agriculture a été séparée du commerce.

Les nouveaux ministres se sont réunis,
hier, chez M. de Freycinet, pour délib-
érer sur la Déclaration à faire aux Cham-
bres.

Le décret nommant M. de Freycinet prési-
dent du conseil des ministres a été signé par
le Président de la République et contresigné
par M. Gambetta.

Les amis de M. Gambetta auraient déjà
trouvé un terrain sur lequel ils combattraient
le nouveau ministère, sans préjudice de la
question du scrutin de liste et de celle de la
révision qu'ils vont agiter devant le pays par
voie extra-parlementaire.

Le nouveau terrain d'opposition ne serait
autre que la question religieuse.

M. Gambetta lui-même aurait dit que,
étant donné le tempérament de M. de Frey-
cinet et ses actes passés, le nouveau cabinet
ne poursuivrait pas l'œuvre de laïcisation
des écoles et des établissements publics, tels
que les hôpitaux et hospices, et ne songe-
rait même pas à tirer toutes les conséquen-
ces des décrets d'expulsion rendus contre
les congrégations religieuses.

Les députés républicains qui s'entretiennent
de ce bruit disent qu'ils ne suivront
pas M. Gambetta dans cette voie. En effet,
la grande majorité de la Chambre semble
désirer faire l'apaisement sur cette ques-
tion.

Elle est surtout d'avis d'accorder un long
crédit au ministère de M. de Freycinet et
d'éviter longtemps le retour d'une crise
ministérielle. C'est ainsi que l'intervention
de M. Gambetta dans la séance d'hier n'est
pas généralement approuvée; on aurait pré-
féré qu'il ne prit pas de si tôt la parole.

Voici les noms de quelques-uns des am-
bassadeurs sur lesquels M. de Freycinet au-
rait porté son choix: MM. de Marcère (Ber-
lin), M. de Courcel reprenant la direction du
personnel et des archives du ministère des
affaires étrangères, le général Chanzy (Saint-
Petersbourg), Andrieux (Madrid).

Chronique générale.

D'après l'Union, il serait question de la
nomination du général Chanzy au poste de
gouverneur général de l'Algérie.

Deux candidats sont en présence pour la
succession de M. Weiss au quai d'Orsay :

M. Herbette, qui a déjà rempli les fonc-
tions de directeur politique, et le baron
Ring, actuellement représentant de la France
à Bucharest.

Celui des deux qui n'aura pas la situation
ira remplacer à Tunis M. Roustan, dont la
nomination de ministre de France au Ja-
pon avait été arrêtée par le ministère Gam-
betta.

LA QUESTION DE LA RÉVISION.

Si quelques tiraillements se sont produits
au début des négociations entamées avec
M. de Freycinet pour la constitution du mi-
nistère, c'est la question de révision qui en
est la cause.

L'accord est complet entre M. Grévy et le
président du conseil au sujet du pro-
jet de loi voté par la Chambre.

Ce projet sera présenté au Sénat en son
temps, c'est-à-dire sans hâte; et non-seule-
ment le gouvernement ne fera pas de la ré-
vision une question de cabinet, mais il
s'abstiendra même dans la discussion.

M. de Freycinet a encore posé comme une
condition sine qua non de son acceptation la
réalisation de son programme de travaux
publics dans des proportions budgétaires
plus larges.

Un mot attribué à M. Gambetta : « Dans
trois mois, on m'imposera le pouvoir en
m'imposant aussi la dissolution. »

M. Gambetta va partir prochainement
pour un voyage assez long dont on ignore
encore l'itinéraire.

Le Clairon porte le jugement suivant sur
le ministère tombé :

« Il a duré en tout soixante-treize jours.
Il n'a absolument rien fait. »

Il a roulé toutes les fois qu'il essayait
n'importe quoi.

On n'a jamais su pourquoi il avait été
fait.

On ne saura jamais au juste pourquoi il
est tombé.

Il devait transformer la face du pays.

Il a augmenté les divisions et accentué les
haines.

Il devait faire renaitre la confiance et la
prospérité.

Il a été marqué par un épouvantable ca-
taclisme financier.

Il n'a marqué nulle part son empreinte.

Il n'a fait sentir nulle part son action.

Il laisse un souvenir ridicule d'impuis-
sance et de stérilité.

Avant sa naissance, on l'appelait le Grand
ministère.

L'histoire, si elle s'occupe de lui, l'appel-
lera le ministère du « Krach. »

Échec à la Bourse, échec à la Chambre,
échec à la Cour d'assises, échec partout.

Voilà le bilan du premier passage de M.
Gambetta aux affaires. »

EXTRAITS DE JOURNAUX RÉPUBLICAINS.

On lit dans la Justice :

« M. Gambetta est renversé.
» Si, il y a deux ans, il s'était trouvé un
prophète, et qu'il eût prédit ce qui est ar-
rivé, il eût passé pour fou. Déjà, annoncer
que M. Gambetta serait reçu avec enthousiasme
et renversé deux mois après avec une
résolution inflexible par la même Chambre,
sans qu'aucun événement capital fût inter-
venu — cela aurait paru se moquer des
gens. Mais, si l'on avait ajouté que la séance
où il tomberait serait, en grande partie, dé-
nuée d'intérêt, et que cette chute se ferait
sans explosion de passions violentes, même
chez ses amis, sans rien qui rappelât les
pathétiques journées de Versailles; si l'on
avait ajouté qu'il tomberait sans pouvoir
expliquer au juste pourquoi il s'exposait
à cette culbute, sans se faire le champion
d'une grande cause, sans être le vaincu d'un

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XVIII

RESTITUTION ANONYME.

(Suite.)

Après ces mots péniblement articulés, Jules
d'Avranport soupira.

Enfin, il y a huit jours, dans mon château,
triste et désert, où je ne vins que par force, pour
affaires, un vénérable ecclésiastique m'a tout révélé.
Dans un hôpital de Vignebois, une femme, au lit de
mort, lui avait fait une confession qui renferme la
miènerie. La misérable, tentée par les riches ori-
peaux de ma sœur, l'enleva. Des vagabonds, ses
complices, répandirent le bruit qu'elle s'était
noyée. Ensuite, on fit d'elle un instrument de men-
dicité. C'est horrible ! Le prêtre m'a parfaitement
fourni tous les renseignements nécessaires. Hier,
j'ai parlé à Mariette; aujourd'hui, je vous charge
d'une restitution sacrée.

Vous me remettre trois cent mille francs.
La forte moitié de ce que je possède.

— Monsieur d'Avranport, j'ai deux observations
à vous faire. Cependant, je m'abstiendrai et j'exé-
cuterai vos volontés à la lettre, si vous le préférez.

— Parlez, monsieur Baillif.

— Mariette a un grand cœur; elle vous absou-
drait; elle vous aimerait; elle ne voudrait pas vous
imposer trop de sacrifices.

— Jusqu'à l'heure de ma mort, je veux qu'elle
ignore mon nom. Sur ce point, ma décision est
irrévocable. Quant à mes sacrifices, je ne demande
aucune grâce.

— Lisez donc cet acte de donation constituant
le douaire, lisez ce testament, tenez compte des
intérêts des sommes dues depuis onze ans. Peut-
être ne possédez-vous pas assez pour acquitter
toute votre dette.

— Monsieur Baillif, mettez immédiatement en
vente toutes mes propriétés, dit Jules d'Avranport
en se levant. Je suis complètement ruiné. Mais,
grâce à Dieu, du côté de ses parents maternels,
mon jeune fils est destiné à une fortune plus que
suffisante.

A ces mots, il salua et sortit, moins ému bien
certainement que quand il était entré.

Par une conséquence forcée de ses ordres, Ma-
riette, sa sœur, s'était mariée sans acte de pais-
sance, au moyen de l'acte de notoriété voulu par
les lois.

XIX

SECRETS PÉNÉTRÉS.

L'affichage et la publication des bans ne pouvant
être évités, on ne parla dans Vignebois que du
ridicule mariage qu'allait faire Honoré Vaurant.

— Épouser sa servante... Une fille ne sachant pas
deux mots de français... Et si peu de temps après
la mort de sa première femme !...

Quelques bonnes âmes, comme il en est tant,
crièrent à l'immoralité. Sur quoi les finauds ré-
pondaient :

— C'est trop moral, au contraire.

— Quelqu'un eut-il la charité de faire valoir la moi-
dre excuse ? — Personne.

La charité, elle n'était que dans ce mariage si
méchamment critiqué, où, de part et d'autre, se
trouvaient l'application de ces paroles que l'apôtre
adresse indistinctement aux gens de toutes les
classes :

« Que votre charité soit sincère et sans déguise-
ments. Aimez-vous les uns les autres avec une
charité fraternelle. »

La charité est patiente; elle est douce et bien-
faisante. Elle n'est point dédaigneuse. Elle ne
cherche point ses propres intérêts. »

Quand on sait par quelles alternatives avaient
passé Honoré Vaurant et Mariette, on peut dire que

leur mariage fut un mariage de charité.

Maître Baillif l'admira, mais l'admira seul.

De la donation d'Avranport, de cette restitution
qui renversa les rôles sans rien changer au dénou-
ement, il ne pouvait être question, puisqu'elle était
secrète. Sans quoi, qu'elles n'eussent point été les
clameurs en la petite ville de Vignebois !

Calomnie brochant sur le tout, plusieurs des
familles les plus considérées dans le pays eussent
été gravement atteintes. Les abominables suppo-
sitions d'empoisonnement et de noyade d'enfant,
qui avaient eu cours vingt ans en ça, eussent été
évoquées.

Scandale sagement évité par le mystère dont fut
enveloppé la restitution des premiers trois cent
mille francs.

Pour échapper à la malignité publique, les fu-
turs mariés se cachèrent à la campagne, d'où ils
ne revinrent que pour la cérémonie civile qui eut
lieu le soir.

Le lendemain, dès six heures du matin, la céré-
monie religieuse consacra le mariage. Une grosse
voiture, toute chargée, attendait devant l'église
même.

On voyagea ensuite à petites journées.

Dès leur première halte à l'auberge avec les
quatre enfants, M. et M<sup>me</sup> Vaurant furent pris pour
de fort anciens mariés.

En famille, on ne parlait que le patois du canton

grand combat;... assurément, cette fois, on se serait heurté à une incrédulité générale.

«... La popularité suit dans leur chute tous les hommes d'Etat, quels qu'ils soient, qui tombent au pied du drapeau. Ici, où est le drapeau?»

Le Gaulois s'exprime en ces termes :

«Voilà M. Gambetta par terre, après deux mois employés à ne rien faire ou à faire des fautes. Il est évidemment l'artisan de sa propre chute.

«... Au surplus, on examinera à loisir les causes de sa chute. Ce qui nous importe à présent, c'est d'en voir au plus tôt les conséquences. Car nous n'avons pas le temps de nous arrêter; les événements ne s'arrêtent pas; ils marchent grand train. Une crise ministérielle prolongée est rendue doublement impossible par l'état de l'Europe et par la crise financière. Le Président de la République a dû le prévoir. Il a nécessairement son homme sous la main. Qui est-ce?»

«... Avouons-le franchement; nous sommes moins préoccupés de savoir quels seront les ministres, que de savoir s'ils seront vraiment des ministres. En d'autres termes, M. Gambetta gouvernait la France derrière le rideau avant son avènement: vaut-il continuer ce jeu après sa chute? S'il continue, nous n'avons pas même un gouvernement constitutionnel.»

Le Siècle, dès le lendemain de la chute du ministère, disait ceci :

«En apparence, le ministère tombe sur la question des droits du Congrès. Ses amis diront qu'il a été battu en défendant la cause de la stabilité, de la prudence, de la modération. Mais les faits démentent dès à présent ces allégations. La Chambre, en repoussant à une imposante majorité le projet de révision de MM. Barodet et Lockroy, avait clairement exprimé ses sentiments. Ce n'est pas pour jeter le pays dans des aventures que la Chambre a résisté au cabinet et l'a amené à se démettre; c'est au contraire par crainte des aventures où le tempérament de M. Gambetta aurait pu entraîner la France.»

Nous pourrions multiplier les citations des feuilles républicaines de nuances plus ou moins foncées, qui ont applaudi à la chute de M. Gambetta. Contentons-nous de terminer ces extraits par un passage de *l'Intransigeant* :

«Ce n'est pas seulement la fin d'une aventure, c'est la fin d'un aventurier. La chauve-souris génoise qui, après avoir longtemps tournoyé sur nous, s'y était audacieusement abattue, est désormais clouée sur la porte du Parlement, pour apprendre aux amateurs de dictature que l'imposture ne tient lieu ni de talent ni de popularité, et qu'il ne suffit pas de rêver le trône pour être en état de l'escalader.»

«... Voilà donc ce que contenait cette tête puissante qu'il promenait de Cahors à Pont-Audemer, en passant par Cherbourg et Le Havre! En a-t-il fait des promesses!

de Vignebois, langage inintelligible passé une dizaine de lieues, sur lequel l'érudite docteur Delcambre devait, par la suite, faire une dissertation curieuse.

On ne profita d'aucun tronçon de voie ferrée, l'on prolongea divers séjours, ce qui donna à Honoré Vaurant tout le temps de négocier l'acquisition de l'étude de Soreillac où, par le fait, il devint notaire du comte Palet du Hétre.

On se fixait à deux cents lieues de Vignebois, et l'on ne correspondait qu'avec le discret et prudent maître Baillif. Il était donc très-vraisemblable que jamais les antécédents des nouveaux mariés ne provoqueraient de commentaires fâcheux. Déjà les enfants avaient contracté l'habitude d'appeler Mariette leur mère.

La majeure part de la fortune fut placée en terres dans la paroisse même. On acheta notamment la Margelle qui, une fois restaurée et entourée de murs, prit le nom de Clos-Vaurant.

Dès l'origine, Mariette vécut extrêmement retirée. Pour apprendre à lire au petit Honoré, force fut d'avoir recours à une étrangère. Ce fut une sainte et patiente sœur de la Providence qui venait tous les jours donner la leçon.

M<sup>me</sup> Vaurant y assistait attentive et se la répétait avec une persévérance admirable. Elle apprit ainsi à lire; ensuite de quoi elle lut beaucoup.

Elle ne sut jamais que signer son nom. Et son

En a-t-il annoncé des réformes aux honorables jobards qui payaient quinze francs par tête des dîners où les plats et les discours étaient aussi mauvais les uns que les autres! Qu'est-il donc sorti de ces pérégrinations charlatanesques? Ni une idée neuve, ni même une vieille idée. Mangin débitait des insanités à ses auditeurs, mais encore ceux-ci s'en retournaient-ils avec un crayon, au moyen duquel ils pouvaient écrire leur dépense. Ceux qui depuis dix ans écoutent et entendent M. Gambetta s'en retournent avec rien. Il leur brûle tout simplement la politesse et les lâche «à l'anglaise», en leur laissant pour compte leurs espérances déçues et leurs illusions en capitade.»

Vendredi soir, à la séance du Conseil municipal de Marseille, M. Catta a déposé l'adresse suivante au sujet de la démission du ministère: «Le Conseil municipal remercie la Chambre d'avoir étouffé les derniers germes du pouvoir personnel.»

Le maire a renvoyé la discussion de cette adresse à la prochaine séance.

#### LE TESTAMENT DE M. GAMBETTA.

On lit dans le *Radical* :

«Le ministère Gambetta avait nommé M. de Miribel, il avait nommé M. J.-J. Weiss, il n'a pas voulu mourir sans faire une dernière nomination éclatante.»

Voici ce qu'on lit dans le *Journal officiel* :

«Par arrêté du ministre des finances, en date du 23 janvier 1882, M. Janvier de la Motte (Louis), ancien maire, a été nommé receveur-percepteur de la 4<sup>e</sup> division du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris (1<sup>re</sup> classe), en remplacement de M. Honoré, qui a été appelé à d'autres fonctions.»

Chacun sait ce qu'il faut penser des dates des arrêtés ministériels. Bien que celui-ci soit censé avoir huit jours d'existence, personne ne doute qu'il a été signé après la démission du cabinet. C'est une coutume passée en tradition que les ministres qui tombent prodiguent, avant de quitter leurs bureaux, leurs signatures au bas des décrets et se hâtent de pourvoir de fonctions leurs créatures. S'indigner contre cette coutume serait peine perdue.

Seulement, il n'est point mauvais ici de jeter un coup d'œil sur la «créature» ainsi favorisée.

Elle s'appelle donc Louis Janvier de la Motte.

Vous avez oui parler de son père. Il eut en son temps quelque célébrité. Préfet de l'Empire, il montra une «poigne» qui ne connaissait aucun scrupule et pratiqua sur ses budgets des opérations diverses qui n'en connaissaient pas davantage. Depuis la chute de Napoléon III, il s'est distingué par son hostilité enragée envers la République.

Quant au jeune homme, lui, il a commis, si nous nous souvenons bien, quelque

mari continua de lui parler l'idiome populaire de leur lointaine province, sans s'évertuer à redresser ses locutions vicieuses, car quelques essais étant demeurés sans résultat, il craignait de lui faire peine.

M<sup>me</sup> Vaurant, loin de se corriger de ses fautes de langage, en contracta d'autres au contact de ses journaliers, métayers, paysans et domestiques.

Elle mélangea au pis les patachons de Vignebois avec les solécismes de Soreillac. Elle disait: Depuis-t-une, j'ai-z-évu, j'aurais-t-éu, j'avons, colidor, ganif, centième, une centime, et cela, quoi-elle eût suivi avec la plus grande assiduité le cours d'études élémentaires des quatre enfants de son mari.

Elle se procura des ouvrages d'agriculture, et vivait sans cesse avec des cultivateurs, ne demeurant étrangère à aucun de leurs travaux.

Honoré, qui n'y entendait que peu de chose, admirait ses progrès; il ne tarda point à lui laisser diriger à sa guise toute l'exploitation rurale.

A plusieurs reprises, cependant, en l'espace de huit années, maître Baillif lui fit tenir, toujours à titre de restitution, des sommes très-considérables.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

chose comme une piécette au Palais-Royal. Longtemps, il n'eut pas d'autre bagage. Puis, un jour, l'ambitionna d'être député, et comme alors les opinions bonapartistes n'étaient plus bien portées, il se colla sur le dos une affiche républicaine. Il va sans dire que, quand on décollait l'affiche, on trouvait dessous un... Janvier de la Motte. Aussi ne fut-il point élu.

Voilà ses titres: un père préfet et vireur de fonds de l'Empire, une piécette, une affiche dorsale.

Quel est celui de ces titres qui aura frappé M. Allain-Targé? Vraisemblablement il aura été touché par tous. Chacun, en effet, pris isolément, indique une capacité extraordinaire pour la gestion d'une recette. Réunis, ils font de l'homme qui les possède un être hors de pair.

Désormais, le cabinet Gambetta appartient à la postérité. Il n'aura peut-être pas posé de très-grands actes; mais il aura nommé M. Louis Janvier de la Motte.»

L'Union dit, au sujet de cette nomination :

«L'arrêté ministériel porte à côté du nom de M. Louis Janvier de la Motte ces mots: «ancien maire». Pourquoi ne dit-il pas: «ancien député»? C'est cependant le néo-opportunisme du député et du candidat battu aux dernières élections, plutôt que les services du maire, qu'on a voulu récompenser.»

La commission du divorce s'est prononcée à l'unanimité pour la prise en considération de la proposition Naquet.

#### JUGEMENT DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE SUR LA CHUTE DE M. GAMBETTA.

Allemagne. — Il est assez curieux de constater que la chute de M. Gambetta avait été prévue et expliquée, avec une sagacité surprenante, par plusieurs journaux officieux prussiens. Le jugement formulé par la *Post*, à cet égard, présente un intérêt rétrospectif incontestable.

«Le bot de M. Gambetta, a dit ce journal, est d'avoir une Chambre et un Sénat disciplinés, dociles à l'impulsion du gouvernement, c'est-à-dire du tribun. Mais la France actuelle, qui n'a nulle confiance dans les qualités de réformateur que M. Gambetta s'attribue, n'est pas encore prête pour subir la dictature.»

La *Post* concluait à la probabilité du renversement du cabinet.

On retrouve là comme une trace de la clairvoyance politique de M. de Bismark.

Autriche. — La plupart des journaux de Vienne regrettent la chute du ministre Gambetta et prévoient des complications dans la politique intérieure de la France.

Angleterre. — Le *Times* ne croit pas que le pouvoir de M. Gambetta soit détruit. Le *Daily News* prévoit la désorganisation de la Chambre et le rappel de M. Gambetta aux affaires. Le *Daily Telegraph* dit que M. Gambetta est tombé pour se relever. Le *Standard* fait remarquer que la carrière du ministre a été courte et sans gloire. La défaite a été bien méritée.

On écrit de Londres, 28 janvier :

«Maintenant que M. Gambetta est tombé, il n'y a plus aucune chance de conclure un traité de commerce avec la France, d'autant plus qu'on sait aujourd'hui de source certaine que la Turquie va s'entendre séparément avec le nouveau gouvernement français, aussi bien pour la Tunisie que pour l'Égypte et l'Arménie.»

Turquie. — Le *Times* a reçu de Constantinople la dépêche suivante :

«Le bruit de la chute de M. Gambetta a causé, dans les cercles officiels de Constantinople, la plus grande satisfaction, car M. Gambetta passe ici pour le plus dangereux des hommes d'Etat européens.»

#### Etranger.

HOLLANDE. — Une dépêche de La Haye nous a appris que la seconde Chambre a rejeté par 46 voix contre 32 le traité de commerce conclu avec la France.

Nous n'avons pas besoin de commenter cette grave nouvelle.

ANGLETERRE. — On écrit de Londres :

«Des précautions extraordinaires sont prises à l'occasion de l'ouverture des Chambres. La Reine n'y viendra pas; on craint que les féniens ne se livrent à quelque acte de vengeance.»

ITALIE. — On mande de Rome, 28 janvier, que le Pape a daigné remettre à M<sup>me</sup> la duchesse de Madrid le magnifique bouquet de fleurs artificielles qui provient de la cérémonie de la béatification.

Le Saint-Père a reçu vendredi LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Bardi.

EGYPTE. — On mande d'Alexandrie au *Standard* :

«D'après un bruit qui paraît fondé, 45,000 hommes de troupes abyssiniennes seraient arrivés sur la frontière d'Égypte avec un haut fonctionnaire de la cour du roi d'Abyssinie.»

#### REVUE FINANCIÈRE.

Nous touchons à la liquidation du mois, liquidation des plus difficiles, puisqu'elle a été précédée par une crise dont on n'a jamais eu l'idée à aucune époque. Tout danger est désormais écarté, le parqué a des ressources suffisantes pour faire face à cette terrible échéance du 31 courant.

Les rentes sont faibles.

Le 3 0/0 perd 35 centimes d'une semaine à l'autre au cours de 84.40.

Nous trouvons le 3 0/0 amortissable à 81.90 au lieu de 82.40; le 5 0/0 gagne 27 centimes à 113.67.

La Banque de France s'est relevée de 4,975 à 5,020; le bilan a été excellent: l'encaisse or a augmenté de 23,088,000 francs et celui argent de 3,312,000 francs.

Le comptant seulement est très-actif sur les valeurs, principalement sur le Crédit Foncier; car on sait que les opérations de cette société sont à l'abri de toutes les fluctuations de la Bourse et que son activité et ses capitaux sont exclusivement employés aux opérations de prêts communaux. L'argent étant très-cher, le taux de l'intérêt de ses prêts a été momentanément augmenté cette année, mais l'adoption de cette mesure n'a pas ralenti le mouvement des affaires. Le conseil d'administration a autorisé dans sa dernière séance pour plus de 28 millions de nouveaux prêts, chiffre qui n'avait pas encore été atteint les semaines précédentes. Cette progression dans les affaires a le même effet dans la somme annuelle des bénéfices et conséquemment des dividendes. Ce dividende s'est accru de 10 fr. par an sous l'administration actuelle; tout donne lieu d'espérer que cet accroissement constant ne sera pas arrêté.

Les cours des actions de la Société Française Financière sont demeurés fermes aux environs de 1,040. Ce prix est la conséquence de dividendes importants régulièrement distribués qui produisent plus de 7 fr. 60 pour cent. Un acompte de 40 francs par action, mis en paiement le 1<sup>er</sup> février, rend le moment opportun pour acheter.

Le Crédit Lyonnais a repris son activité à 800; les capitalistes accordent grande attention à cette institution, car le bilan du 31 décembre a permis de juger que jamais sa situation n'avait été aussi prospère.

Les Bons de l'Assurance Financière sont demeurés en dehors des mouvements de baisse qui viennent d'atteindre toutes les valeurs. Quand la situation générale se sera améliorée, l'épargne ne manquera pas de se porter sur ce titre qui, garanti par un dépôt de rentes de plus de 250 francs, présente toute sécurité et de grandes chances de plus-value.

L'action du Crédit Général Français est demeurée à 725; les capitaux de placement la considèrent comme une de nos meilleures valeurs de portefeuille.

La Société Nouvelle a repris une certaine activité due au comptant; l'épargne comprend qu'il y a pour elle une source de bon revenu.

On est resté à 350 sur la Banque Romane, c'est un cours d'attente dont les disponibilités feront bien de profiter.

Les demandes d'actions de la Compagnie Maritime du Pacifique à 550 francs ont été très-nombreuses à la Banque Nationale; chacun sait que cette affaire sera très-rémunératrice.

Les affaires sur la Banque du Mexique ont été assez suivies.

Aux cours auxquels ils se négocient, les titres de la Compagnie d'Alais au Rhône à la Méditerranée appellent tout particulièrement l'attention des capitalistes, les obligations en raison de l'écart existant entre leur prix de négociation et celui des obligations de chemins de fer, les actions en raison du coupon d'intérêt qui va être mis en paiement en attendant les dividendes élevés que garantit à la société la mise en exploitation de ses services.

Bonnes demandes sur les titres de la Compagnie d'Exploitation des Minerais de Rio-Tinto; les prix actuels sont favorables pour les acheteurs, car on est certain d'une grande plus-value.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

«LA SCIENCE SEULE» A L'HOSPICE.

La question des médecins de l'Hospice n'est pas encore réglée, mais elle devient moins pressante, grâce à l'application nou-

veille du téléphone, qui vient d'être faite en Amérique.

Le Figaro de dimanche rapporte qu'à la date du 7 janvier de cette année, on trouve dans *The Medical Record*, de New-York, le fait suivant :

« Un médecin de North Adams, Massachusetts, aurait heureusement diagnostiqué et traité un cas de croup à deux milles de distance à l'aide du téléphone. La toux croupeuse de l'enfant était transmise directement. »

Nous nous empressons de reproduire cette bonne nouvelle, bien faite pour faire bondir de joie notre maire. Il y a là tout un horizon nouveau, et il sera quelque peu fondé à proclamer que, cette fois, « la science seule » vient le tirer d'embarras.

Il lui suffira d'abord de s'assurer du concours d'une célébrité médicale de Paris ou d'ailleurs, ou, à son défaut, de celui du médecin de North Adams, qui a déjà, comme dirait le vulgaire, le roule de la chose.

Ce premier point arrêté, l'Hôpital serait muni de téléphones les plus perfectionnés, et un employé quelconque, terrassier ou autre, ferait l'office. Il appliquerait l'appareil sur le cœur ou la poitrine du malade, et le docteur, sans même quitter ses chenets, ausculterait le patient, compterait les pulsations du cœur et jugerait du jeu des poumons. L'intermédiaire donnerait verbalement toutes les explications qu'il croirait utiles, et le docteur transmettrait ses consultations et ses ordonnances par le même canal.

Cette découverte est donc des plus importantes.

Quelle chance que la science moderne seule permette de déjouer ainsi la grève des médecins de Saumur !

D'après le dernier recensement, la ville de Saumur compte 14,042 habitants.

#### VOIES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur l'ensemble de la proposition de révision de la Constitution, présentée par la commission des 33, votée par 257 voix contre 85 :

Ont voté pour : MM. Benoist, Bury, Maillé (Alexis) ; Ont voté contre : MM. Durfort de Civrac, A. de Maillé, de Soland, de Tervés. — M. Freppel.

Allonnes. — Samedi matin, le nommé Charles Girondeau, âgé de 50 ans, fermier à Allonnes, se rendait au marché de Saumur, conduisant une charrette chargée de marchandises et attelée d'une jeune jument fringante.

Non loin du moulin du Pré, la bête, effrayée, s'emporta, et renversa son propriétaire qui n'eut pas le temps de se garer. Sa charrette lui passa sur le corps.

Relevé aussitôt, il a été conduit au moulin du Pré, où sa femme se rendit en toute hâte, accompagnée de M. le docteur Chapin, d'Allonnes.

Celui-ci fit transporter le blessé à son domicile. Bientôt le malheureux Girondeau eut une hémorragie abondante et succomba vers 4 heures du soir.

#### PROTESTANTISME ET FRANC-MACONNERIE.

Nous lisons dans l'*Etoile* : « Tout récemment, le *Patriote* publiait un appel aux membres de la Ligue de l'Enseignement, dont le zèle s'était, disait-il, endormi.

« La réunion des membres de la ligue destinée à réveiller le zèle des affiliés et à procéder à l'élection du bureau, a eu lieu jeudi. Elle était présidée par M. le pasteur Audra.

« Il est bon de noter ce fait qui prouve les relations intimes du protestantisme et de la Franc-Maçonnerie, créatrice et inspiratrice de la Ligue de l'Enseignement. »

#### LOUDUN.

La semaine dernière, on a trouvé la femme Marie Joubert, veuve Bourdilleau, âgée de 74 ans, étendue dans sa chambre, les vêtements presque entièrement consumés par le feu. Le corps portait les traces de nombreuses brûlures. Près de la veuve Bourdilleau se trouvait un réchaud en terre, dans lequel il y avait encore du feu. On

suppose que l'infortunée septuagénaire s'est endormie auprès du réchaud, et que ce feu a pris à ses vêtements pendant son sommeil.

La veuve Bourdilleau est morte quelques heures après l'accident.

#### POITIERS.

M. le lieutenant-colonel d'Esclaibe d'Hust, directeur de l'École d'artillerie, a reçu samedi la musique de l'École dans la salle des Orphéons.

Un grand nombre d'officiers d'artillerie assistaient à cette réception, dans laquelle la musique a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

#### ENCORE UN ASSASSINAT.

Pendant la nuit de samedi à dimanche, un crime a été commis dans l'arrondissement de Tours, au hameau de Fontenelle, commune de Sonzay.

Voici les premiers renseignements recueillis par le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Vers une heure 1/2 du matin, un cultivateur, nommé Laurent Moriceau, s'était levé pour donner à manger à ses bestiaux.

« Ayant, à la main une chandelle, il se rendit à son écurie où il resta quelques minutes, puis, sa besogne finie, il sortit et se dirigea vers son domicile.

« L'obscurité ne lui avait pas permis d'apercevoir, à huit ou dix mètres de lui, un individu qui venait de se lever le long d'une haie. Cet homme était armé d'un fusil.

« Tout à coup, un coup de feu se fit entendre.

« Atteint à la poitrine, Moriceau tomba à la renverse, en s'écriant : « Ah ! le scélérat ! il m'a tué ! »

« La blessure qu'il venait de recevoir était des plus graves. Le sang coulait à flots.

« Cependant, ce malheureux put, en se traînant sur les genoux, et malgré les souffrances épouvantables qu'il éprouvait, se rendre jusqu'à la maison d'un voisin, le sieur Déan. Il frappa à la porte, en criant : « A l'assassin ! à l'assassin ! »

« Puis, entièrement épuisé et perdant l'usage de ses sens, il s'affaissa, la face contre terre.

« Le sieur Déan s'empressa de lui donner tous les soins possibles, puis il fit prévenir les autorités de la commune.

« Dimanche, la justice de Tours s'est rendue sur les lieux, et a commencé une information.

« On dit que Moriceau aurait désigné celui qu'il supposait lui avoir donné le coup de fusil. La personne soupçonnée par lui serait son frère, François, cultivateur, qui demeure à la ferme des Touches, dans la même commune.

« François Moriceau a été arrêté dimanche, et amené à Tours, pour être écroué au Penitencier.

« Nous ignorons encore le mobile du crime. Nous attendons de nouveaux renseignements qui le feront connaître.

« La victime est âgée de 30 à 35 ans.

« L'inculpé a quelques années de plus. »

Au tirage qui a eu lieu samedi à Rougé, arrondissement de Châteaubriant, il s'est présenté un cas tout à fait extraordinaire. La commune de Noyal n'avait pas un seul conscrit.

Le parquet de Paris a été chargé par celui de Vienne (Isère) de rechercher plusieurs individus faisant partie d'une bande dite des garçons pharmaciens, qui, à l'aide de faux certificats signés des principaux pharmaciens de Paris, se plaçaient en province.

Une fois en possession de la confiance de leur patron, ils commettaient des vols d'argent et de produits chimiques, puis disparaissaient.

A Vienne, l'un d'eux, sur la présentation d'un certificat signé d'un pharmacien de la rue Montmartre, à Paris, s'était fait agréer sous le nom de Parrieu, dit Louis Duperron.

Cet individu, arrêté pour vol et écroué à la prison de Montmorillon, a avoué au juge d'instruction qui l'a interrogé, qu'il avait occupé, à l'aide de faux certificats, différentes places en province sous les noms de Louis Verdier, Goudrot et de Ferry.

Parrieu a déclaré également être un ami

de Walder, l'assassin du pharmacien du faubourg Saint-Honoré.

Nos lecteurs se souviennent de la famille Lochin, de la Mayenne, composée de six personnes, qui toutes avaient été prises subitement de folie.

L'*Avenir de la Mayenne* annonce que trois membres de cette famille ont quitté l'asile de la Roche-Gandon et sont rentrés chez eux. Ce sont les deux fils et l'aînée des filles. La mère et la seconde fille sortiront aussi prochainement. Le père seul paraît peu facile à guérir.

#### Faits divers.

Les débats de l'affaire qu'avait à juger la cour d'assises de Bourges se sont prolongés plus qu'on ne s'y était attendu.

Après une dernière audience, le jury a rendu son verdict contre les assassins du vénérable abbé Levé, curé de Jussy.

Murat et Rochelle sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Le tribunal correctionnel de Grasse a prononcé contre les auteurs des troubles qui ont eu lieu à la messe de minuit, à Cannes.

Une troupe de jeunes gens avait troublé la cérémonie religieuse en menaçant de voies de fait le vicaire officiant.

Ont été condamnés : Renard et Chavet à deux mois de prison et 600 fr. d'amende ; Barbier et les autres à quinze jours de prison et 400 fr. d'amende.

Barbier était employé au bureau du commissaire de police de Cannes.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Auber, par R. V. — Discours de M. Jules Simon, président de l'Institut, prononcé aux funérailles de M. Auber, le 15 juillet 1871. — M. Charles Blanc. — Le tunnel du Saint-Gothard, par H. B. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — Les Aissaouas à Kairouan, par R. Bryon. — Trêve rompue, par R. Bryon. — Un amateur de musique, par Ch. Frank. — L'Avocat Loubet, par M. Charles Reybaud (suite). — Une expédition dans les régions polaires, par Ch. Frank. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M. Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES : Auber : 1782-1882. — Lettre autographe et air inédit d'Auber. — M. Charles Blanc, membre de l'Académie française, décédé le 17 janvier. — Tunisie : la secte des Aissaouas, à Kairouan. — La Trêve rompue. — Le passage du Saint-Gothard. — Un amateur de musique. — Une expédition dans les régions polaires : Construction d'une hutte en glace. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10, trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à PARIS.

#### LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELEINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

2<sup>e</sup> édition : avec un gr. colorié chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

L'ART NATIONAL, Étude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs ; reliure artistique, 100 francs, payables à 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleury, à Paris.

La Librairie ABEL PILON (A. LE VASSEUR, Succ<sup>r</sup>, 33, rue de Fleury) vient de mettre en vente un magnifique ouvrage, l'Art national, qui obtient un succès éclatant et bien mérité.

L'Art national, en effet, n'est pas seulement un ouvrage de luxe, c'est encore, et surtout, un livre d'utilité première, indispensable à tous ceux qui ont le culte de la patrie. L'auteur, H. DU CLEUZIOU, en développant l'histoire de l'art en France, démontre que cet art, né de notre sol, se prolonge à travers les âges comme un filon gaulois, ou l'étranger n'a rien à revendiquer. Dans ces pages magistrales, l'archéologie, avec ses preuves irréfutables, vient à l'appui de l'histoire : c'est l'œuvre d'un savant, qui écrit avec la clarté et la verve d'un vulgarisateur. L'auteur, s'adressant à tout le monde, s'est gardé des termes techniques ; il a voulu parler une langue qui fût intelligible à tous ; son livre est, nous osons le dire, une œuvre vraiment nationale. Les illustrations, exécutées sur les dessins de l'auteur d'après les monuments du pays et de ses musées, sont répandues avec une profusion et un à-propos si grand, qu'elles sont devenues l'expression réalisée du texte. Typographie, chromos, gravures, et la reliure elle-même vrai modèle de gaufnage artistique, sont dignes, en tout point, de la grandeur de l'œuvre.

L'Art national sera bientôt entre toutes les mains.

#### EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

#### MÉDAILLE D'ARGENT.

#### COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS SUR MAISONS ET BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

#### Marché de Saumur du 26 janvier

Blé comm. (Th.)	23 50	Huile de noix	50 125
From. 1 <sup>re</sup> q. (Th.)	23 50	Huile de chêne	50
Froment (Th.)	77	Graine trèfle	50
Halle, moy. (Th.)	74	— luzerne	50
Seigle	75 15	Foin (dr. c.)	780 80
Orge	65 14 83	— Luzerne	780 75
Avoine h. bar.	50 10 50	Paille	780 55
Fèves	75 15	— Amandes	50
Pois blancs	80 40	— Citron jaunes	50 190
— rouges	80 32	— Chanvres 1 <sup>re</sup>	
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	50
Chenevis	50 13	— 2 <sup>e</sup>	46
Farine, culas.	157 63	— 3 <sup>e</sup>	42

#### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	à à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	id. 100 à 120
Ordin., envir. de Saumur, 1881, 1 <sup>re</sup>	id. 100 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	id. » à »
Saint-Léger et environs, 1881, 1 <sup>re</sup>	id. 100 à 105
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs, 1881, 1 <sup>re</sup>	id. 90 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	id. » à »
La Vienne, 1881, 1 <sup>re</sup>	id. 75 à »
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1881, 1 <sup>re</sup>	150 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	» à »
Champigny, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	150 à 200
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	id. » à »
Id. 1881, 3 <sup>e</sup>	id. » à »
Id. 1881, 4 <sup>e</sup>	id. » à »
Varrains, 1881, 1 <sup>re</sup>	125 à 130
Varrains, 1881, 2 <sup>e</sup>	id. » à »
Bourguell, 1881, 1 <sup>re</sup> qualité	150 à 165
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	id. » à »
Id. 1881, 3 <sup>e</sup>	id. » à »
Id. 1881, 4 <sup>e</sup>	id. » à »
Restigné, 1881, 1 <sup>re</sup>	140 à 145
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	id. » à »
Chinon, 1881, 1 <sup>re</sup>	150 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup>	id. 135 à »
Id. 1881, 3 <sup>e</sup>	id. » à »
Id. 1881, 4 <sup>e</sup>	id. » à »

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.  
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS  
ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**  
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, leucorrhée, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,

intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 64 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYOLET, instituteur à Eynant (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limités) (1875), 8, rue Castiglione, Paris.

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
8 25 —	—	—	—
11 15 —	7 39 soir.	—	—
1 17 soir.	4 55 —	—	—
4 55 —	—	—	—
7 50 —	11 48 —	9 10 soir.	—

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	—
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	—
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —	—
6 45 —	10 47 —	11 30 —	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 JANVIER 1882.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable.	83	10	»	Comptoir d'escompte	1020	»	»	C. gén. Transatlantique	545	»	10
3 % amortissable.	83	20	»	Crédit de France	850	»	»	Canal de Suez	2040	»	50
3 % amortissable nouveau.	84	50	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1610	»	15	Société autrichienne	615	»	30
4 1/2 %	113	»	»	Obligations foncières 1877	347	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
5 %	114	80	»	Obligations communales 1879	430	»	»	Est	376	»	»
Obligations du Trésor.	504	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	427	50	2	Midl	371	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	500	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	730	»	»	Nord	382	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	»	»	Crédit mobilier	590	»	20	Orléans	375	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	305	»	2	Est	765	»	7	Ouest	372	»	»
— 1865, 4 %	515	»	5	Paris-Lyon-Méditerranée	1690	»	15	Paris-Lyon-Méditerranée	372	50	»
— 1869, 3 %	395	»	1	Midi	1260	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	375	»	»
— 1871, 3 %	385	»	3	Nord	2100	»	60	Paris-Bourbonnais	371	»	»
— 1875, 4 %	510	»	»	Orléans	1360	»	80	Canal de Suez	550	»	»
— 1876, 4 %	510	»	»	Ouest	820	»	15				
Banque de France	5450	»	200	Compagnie parisienne du Gaz	1550	»	20				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	—
6 — 45 — — — (s'arrête à Angers).	—
8 — 56 — — — omnibus-mixte.	—
1 — 25 — — — soir, —	—
3 — 32 — — — express.	—
7 — 15 — — — omnibus.	—
10 — 37 — — — (s'arrête à Angers).	—

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	—
8 — 21 — — — omnibus.	—
9 — 43 — — — express.	—
12 — 40 — — — soir, omnibus-mixte.	—
4 — 44 — — — —	—
10 — 28 — — — express-poste.	—

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue des Boires, n° 5, avec cour, jardin, remise, écurie et autres servitudes.

S'adresser, pour traiter, au notaire.

**A LOUER**

**DEUX MAISONS**

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M<sup>me</sup> Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.

S'adresser à M. Prudhommeau et à M<sup>me</sup> Guichard, ou au bureau du journal.

**A VENDRE**

Grand assortiment de plant d'arbres forestiers. Spécialité de peupliers suisses et d'Italie. Plant de 3 ans, d'une beauté remarquable. Tous les plants sont vendus rendus à domicile et à des prix tout à fait modérés. S'adresser à M. MARCHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). (670)

M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

**FUSILS de chasse et Revolver** vers de tout système, Horlogerie, Bijouterie, Couverts et glaces en tous genres, vendus avec grandes facilités de paiement. — S'adresser à M. A. SANGARD, à Valence (Drôme). (Demander le Catalogue.) (523)

**ON DEMANDE UN REPRÉSENTANT** dans toutes les communes. — S'adresser, franco, à M. le Directeur du Crédit Parisien, à Valence (Drôme). (Joindre un timbre.) (522)

**A VENDRE**

**DEUX COUPLES DE FAISANS ARGENTÉS.** S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE UN JEUNE HOMME** de 14 à 16 ans, sachant parfaitement écrire. Banque Nationale, 12, rue Beaurepaire. (50)

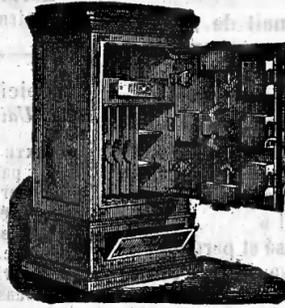
**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANEUSE**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

**Demandent deux apprentis pour les modes.** Conditions avantageuses. (543)

**UN JEUNE HOMME**, au courant des affaires, affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.



Sur demande, envoi franco du Tarif-Album. — En vente chez M. BRARD, quincaillier à Saumur.

**SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE Coffres-Forts Incombustibles**

Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.

Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes Administrations financières.

Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient. NOMBREUX CERTIFICATS.

PRIX DE 22 A 2,000 FRANCS

Manufacture à Reims, Rue Boulart, 18 et 20

**ON OFFRE** quelques actions, Raffineries Etienne et Cézari, de Nantes, au porteur, au prix de 510 fr., sans frais de courtage ni commission, cotées 600 fr. au journal le *Conseiller*. S'adresser au bureau du journal.

La MAISON DUTBIL demande un employé pour la mercerie.

**UN HOMME MARIÉ**, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété. S'adresser au bureau du journal.

**INCONTINENCE D'URINE**

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le *Journal des Campagnes* est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Maison J.-P. LAROZE & Co, Pharm<sup>ie</sup> 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**

DÉGORGES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions lentes, Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25.

OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPOT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

**LA VELOUTINE**

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la PAIX

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.